

# "Cela ne me choque pas qu'il y ait des règles"

Publication : jeudi 18 janvier 2018 09:43

## La République du Centre, 18 janvier 2018

**JEAN-PIERRE SUEUR, SÉNATEUR PS DU LOIRET : « CELA NE ME CHOQUE PAS QU'IL Y AIT DES RÈGLES »**

**POISSON.** Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, est favorable à la prise de mesures contraignantes, dans le dialogue. « Je suis constamment interpellé par cette question de déontologie médicale. Ça me fait toujours penser que les médecins auraient besoin d'être écoutés mais elles dépassent leurs limites. Les contraintes passées avec les étudiants en médecine ne suffisent pas, réduire le nombre de classes n'aidera pas à régler le problème, il n'y a pas assez de médecins à mettre dans les maisons de santé publiques (c'est le cas à La Source). Faut-il entendre qu'il y ait dans le Loiret, un, deux, trois cantons sans médecin ? La déontologie ne peut pas tout régler. Le débat qui sera très prochainement l'interrogation se casse au fur et à mesure et les citoyens par rapport à l'accès aux soins. Si on a le soin de l'hôpital des Français, on ne peut pas rester sans rien faire. Il y a eu 90 ans, la coupe des décisions prises par les médecins arrivait au lieu général. Aujourd'hui, c'est le cas pour les Alpes-Maritimes mais pas pour le Loiret qui a cinq fois moins de généralistes. »



La situation risque de s'aggraver. Cela ne me choque pas qu'il y ait des règles. Je ne comprends pas que les représentants des médecins puissent être écoutés et que rien n'arrive. On peut discuter à propos des règles, mais il faut qu'il y ait des règles qui permettent que le réel équilibre inscrit sur le fronton des maisons de santé soit réalisé. Encore faut-il que le dialogue ait lieu. Si les mesures restrictives ne suffisent pas, il faudra agir sur le recrutement. Une autre possibilité est que tout étudiant (pour qui les études ne sont pas faites, surtout avec la qualification de médecin généraliste) soit placé dans une maison de santé. Ça a été dit à Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, extrêmement brillante, d'être enseigner au Havre et à Rouen ? Les kinés, infirmiers, pharmaciens ont aussi des contraintes d'installation. Enfin, il faut adapter, ouvrir des places durant les études dans les spécialités où il y a des besoins : anesthésistes, chirurgiens, généralistes... ■